



Agriculture  
Alimentation  
Pêche & Forêt

SGD 2011-06

# Union des Syndicats Force Ouvrière

du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche,  
de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire

le 29 mars 2011

## CTPM Alimentation du 24 mars 2011

Après une nouvelle longue période de sommeil, ce CTP dédié aux prérogatives de la DGAL profite du printemps pour sortir de son hibernation et valider le procès verbal de la réunion du... 4 mai 2007 !

La réunion est co-présidée par JM.AURAND SG et P.BRIAND DGAL

**Représentants FO :** Patrice MAITRE, Philippe COURATIER, Stéphane TOUZET, Patrick FOUBERT, Sabine STOECKLIN et Soizic BLOT.

En guise de déclaration liminaire, FO tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme et demande à l'Administration d'alerter les autorités concernées sur l'état catastrophique des services en terme de moyens et des conséquences sur la santé des agents impliqués dans leurs fonctions d'une part, et les missions d'autre part.

Ceci sera illustré au fur et à mesure des points de l'ordre du jour qui suit.

### **La loi de modernisation agricole et les ordonnances qui en découlent :**

Concernant l'ordonnance relative au mandat sanitaire des vétérinaires libéraux, FO demande si les intéressés seront « protégés » de la position intenable de juge et parti, et si oui par qui ? L'administration assure qu'elle y travaille. Il ne s'agit pas de transférer à l'aveugle mais bien, dans un premier temps, de repérer au fur et à mesure les pistes de progression dans le seul but de consolider le système.

FO pense que le nombre de conflits d'intérêts sera conséquent et que nous ne pourrions pas nous satisfaire d'un vague code d'éthique.

FO souligne les difficultés, notamment dans les petites structures, à rester opérationnels. La gestion prévisionnelle des ressources humaine, bien que ses intentions soient louables et qu'elle permette parfois de « limiter la casse », semble la plupart du temps complètement en décalage par rapport au vrai monde des DDI où les problèmes sont désormais quotidiens.

### **Modernisation de l'inspection sanitaire**

FO rappelle son implication depuis des années dans les travaux dont l'approche différencie enfin les Qui, Quoi et Comment. Sans revenir sur le projet inconsidéré d'expérimentation DRAAF Bretagne sur lequel tout a été dit, mais où notre Administration a frisé le ridicule, FO salue le rapport de la même DRAAF sur l'adéquation missions effectifs. Même s'il dépeint une situation souvent intenable, il n'aurait pas été raisonnable de poursuivre des travaux d'une telle ampleur sans avoir une vision réaliste de l'existant.

FO rappelle qu'elle restera vigilante sur les expérimentations et l'objectivité du choix des sites pour les évaluations comparatives.

La DGAL confirme qu'il faut avoir un descriptif précis de la situation, et que l'analyse faite en Bretagne a été commandée dans toutes les régions. Partant de là, l'administration est prête à tout envisager pour arriver au meilleur résultat. Les abattoirs restent un maillon essentiel de la sécurité sanitaire des aliments.

.../...

## **Présentation de la Politique Nationale de l'Alimentation et des groupes qui en découlent.**

Les présidences ont été partagées entre les ministères qui y sont associés.

Un volet réglementaire comporte 5 décrets à sortir dont un "nutrition" qui nous concerne plus particulièrement. Quelques difficultés juridiques ont retardé la sortie des textes, mais un référent national a été recruté pour une mise en place des formations de formateur en juin.

## **Présentation de la GAO V2 :**

La DGAL rappelle que c'est une force pour justifier les emplois et les gérer au mieux (répartition en terme de nombre, mais également en terme de compétences).

Même si l'outil peut sembler intéressant, on le sent lui aussi bien limité pour gérer le « raz de marée » RGPP.

## **ICPE :**

FO explique qu'ici ou là, on parle de régions pilotes pour expérimenter le transfert des missions aux DREAL avec droit d'option des personnels. La DGAL explique qu'elle a réaffirmé au niveau interministériel la place prépondérante qu'elle occupe. Il n'y a pas eu d'opposition donc c'est acté, sauf peut-être sur des situations particulières de bureaux juridiques que des DREAL ont pu juger utiles de mettre en place.

Les représentants du personnel expliquent pourtant à tour de rôle qu'en Lorraine, les agents devraient être amenés à choisir entre leurs missions à la DREAL ou autre chose dans leur ministère.

Le MAAPRAT se dit intéressé par cet exemple, mais rappelle que rien n'a bougé sans arbitrage contraire.

FO dénonce là aussi les baisses d'ETP et demande si le passage des personnels passant de l'inspection physique à l'encadrement (souvent interministériel) est pris en compte en terme de DO. Il semblerait que oui mais que les réponses doivent là aussi passer par la longue machine GAO GPRH, alors que les attentes sont immédiates.

En **questions diverses**, il est rappelé que la santé et la protection animale demeurent des missions de service public à part entière (ouf !), mais que le niveau d'intervention le meilleur reste à l'étude (aie !). Dans le plan triennal du BOP 206, on ne touche pas aux abattoirs, mais pour le reste, même si rien n'est encore officialisé, on peut encore s'attendre au pire (aie aie aie !).

Avant de conclure, l'administration répond à la question diverse du devenir de ce CTPAlimentation dont elle souhaite le maintien en tant qu'émanation du CTPM.

## **Conclusion**

**Quoi qu'il en soit, c'est au quotidien que FO, syndicat majoritaire, continuera d'occuper le terrain, tout en s'amusant de l'intérêt soudain de certains syndicats qui veulent, pour des raisons électorales, faire croire qu'ils existent!**

**Néanmoins, il convient de rester attentif à la situation dans tous les services (SRAL, DD(CS)PP y compris les abattoirs, PIF et PEC, MIN, Port de Pêche...). Les tentatives de vouloir réduire les missions vont continuer, quelquefois de manière insidieuse. Il convient de défendre en permanence et partout les effectifs par tous les moyens, en interpellant le préfet, les politiques, les consommateurs, les professionnels.**

**Il n'y a pas de fatalité et la défense du Service Public doit rester notre priorité à tous!**

Vos représentants FORCE OUVRIERE